



Comptabilité et gestion financière des établissements sociaux et médico-sociaux publics

Module I

objectifs

- Donner aux participants les connaissances nécessaires à la compréhension et la mise en œuvre de l'instruction codificatrice M22 ainsi que des dispositions du décret n° 2003-1010 et les derniers textes parus relatifs à la nouvelle gestion budgétaire, comptable et financière
- Faire comprendre l'ensemble des opérations budgétaires et comptables de telle sorte que les stagiaires soient en mesure de maîtriser les règles, les procédures et les mécanismes comptables, l'élaboration et le contrôle de leurs budgets, le financement de leur activité et la fixation de leurs tarifs

public

Chefs d'établissement, responsables financiers, des services économiques, et leurs collaborateurs

formateur

Directeur honoraire d'établissement social et médico-social

contenu du programme

La comptabilité générale

- Objectifs
- Principes et fonctions de la comptabilité
- Principe de la partie double

La comptabilité et le budget des établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS) et des EHPAD

- Les dispositions réglementaires et les textes en vigueur
- L'instruction codificatrice M22 du 30 janvier 2006
- Les dispositions générales
- Les nomenclatures budgétaires et comptables
- L'organisation et le fonctionnement de la comptabilité : l'ordonnateur et le comptable
- Les documents budgétaires et comptables

Le bilan et le compte de résultat

- Notion de patrimoine
- Le bilan
- Le compte de résultat

Les modalités de tarification des ESMS et des EHPAD

- La régulation économique et financière
- Le projet institutionnel
- Les conventions tripartites
- Le classement des résidents
- Les différentes formules tarifaires et leur champ d'application
- Les éléments pris en compte dans le calcul des tarifs
- L'enveloppe limitative
- La convergence tarifaire

La préparation et le suivi de l'exécution budgétaire

- La définition et les règles budgétaires
- Le calendrier de la procédure budgétaire
- La procédure contradictoire
- La présentation et l'élaboration du budget
- Le financement du budget
- La comptabilité des dépenses engagées
- Les procédures d'exécution des recettes et des dépenses
- Les ajustements budgétaires en cours d'exercice

La clôture de l'exercice et l'affectation des résultats

- La journée complémentaire et les opérations de clôture
- Le compte administratif et le compte de gestion
- La détermination et les modalités d'affectation des résultats

L'analyse de certaines opérations budgétaires et comptables

- Les immobilisations
- Les amortissements
- Les provisions
- Les emprunts (et ICNE)
- Les subventions
- Les capitaux propres
- La comptabilité des stocks
- Les cessions d'éléments d'actifs
- La trésorerie (et la reprise sur les réserves de trésorerie)

Les contrôles des comptes et le contentieux de la tarification

- Les Chambres régionales des Comptes (CRC)
- Le Tribunal de la tarification (TITSS)

3-4-5 mai 2010

durée 3 jours

lieu Paris

coût 1142 €

réf. 225_1149

22-23-24 septembre 2010

durée 3 jours

lieu Paris

coût 1142 €

réf. 225_1150

Bulletin d'inscription

PARTICIPANT	<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle Prénom Nom
	Fonction Service
	Téléphone direct Fax direct
	e-mail

ÉTABLISSEMENT	Établissement
	Adresse
	Code postal Ville
	Responsable de la formation
	Téléphone Fax e-mail

bfn2010

Prise en charge de la formation

ANFH de la Région budget formation de l'établissement le participant

Oui, je souhaite m'inscrire à la formation ayant pour thème :

.....

indiquer le thème

qui se déroulera à Paris à Bordeaux à Toulouse

.....

indiquer les dates

Montant des frais d'inscription :

(pour une personne, action de formation
non soumise à la TVA)

€

indiquer le montant

référence :

(voir descriptif)

Mode de règlement : virement mandat administratif chèque

**date, cachet,
et signature
du responsable
d'établissement :**
(obligatoire)

.....

Merci de remplir un bulletin d'inscription pour chaque participant. Au besoin, photocopier ce document.

Toute inscription implique l'acceptation des conditions générales de vente dont le participant reconnaît avoir pris connaissance.

Les bulletins d'inscription sont à retourner dûment complétés et signés par fax ou par courrier à l'adresse suivante :

LEH Formation • 253-255 cours du Maréchal Gallieni • 33000 Bordeaux centre

Numéro d'existence en qualité d'organisme de formation : 1175 3475 275

Contact : Sophie Durand • Téléphone : 05 57 57 08 68 • Télécopie : 05 57 57 08 69 • courriel : formation@leh.fr

